

Joseph Segura ne veut pas de prison

Écrit par saintlaurentvar.net

Dimanche, 06 Novembre 2016 12:05



Joseph Segura entre deux soutiens à son poulain Bruno Le Maire réaffirme à Nice Matin son désaccord concernant la volonté d'installer la nouvelle prison des Alpes Maritimes aux iscles.

Cliquez sur l'article pour voir en plus grand!

Le maire de **Saint-Laurent-du-Var** se cantonne dans son refus de voir se construire un établissement pénitentiaire dans le secteur dit à enjeux des Iscles, au nord de la commune

C'est un débat qui ne peut pas être sans passion. » Le maire de Saint-Laurent-du-Var, Joseph Segura, l'a d'ailleurs prouvé à chacune de ses interventions sur une possible implantation de la prison de Nice sur ses terres laurentines.

La maison d'arrêt, l'élu n'en veut pas. Il le clame haut et fort dès que l'idée ressurgit. Que ce soit en conseil municipal, en réunion publique ou dans la presse. Avancant, pour se défendre, des arguments plus ou moins tangibles. Et quelques propositions. Décryptage.

► L'origine du projet

« Le sujet de la prison n'a jamais été évoqué pendant la campagne électorale des municipales de 2014. Il y a donc eu une absence de débat sur le sujet puisqu'il n'était pas dans nos esprits. En arrivant, j'ai découvert que des études de la faune et de la flore étaient faites aux Iscles par l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APLI). J'ai immédiatement réagi et organisé une manifestation devant la préfecture et j'ai dénoncé la manière dont cela a été organisé. »

Depuis, et après « un vide » de plusieurs mois sur le sujet, « le gouvernement se réveille à quelques mois de la présidentielle. Le problème aurait dû être pris en charge depuis 2012 [et l'arrivée de François Hollande au pouvoir]. Tout ceci se travaille. Il y a un débat au-



« Aujourd'hui, on est sur un débat politique entre Christian Estrosi et le gouvernement, et ce sont les Laurentins qui en payent les frais », regrette Joseph Segura (ici, en conseil municipal) au sujet du débat sur la prison.

(Archive J.-S. G.-A.)

jourd'hui mais je le subis alors qu'on a d'autres projets. »

► Lesquels ?

« On a un autre projet d'aménagement aux Iscles, ça fait deux ans que l'on travaille dessus [avec l'Établissement public d'aménage-

ment], rappelle-t-il. Il nous manque des logements, des voiries, nous avons des équipements sportifs obsolètes, etc. En plein milieu d'un quartier qui va être densifié, j'ai d'autres priorités qu'une prison. »

► Pourtant, ça crée de

l'économie ?

« Sur les Iscles, économiquement parlant, on travaille sur l'extension du parc d'activités et donc la création d'emplois. L'économie et l'emploi sont nos priorités. Et puis on est désormais sur une Zone touristique internationale avec une visibilité

plus franche pour faire venir des entreprises et de l'emploi. »

► Et la prison à la place de la zone agricole ?

« Si c'étaient 10 hectares sans contrainte autour pourquoi pas mais ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, je demande un

lycée comme équipement public sur la zone agricole. » La mise en œuvre d'un projet d'équipement public comme la prison sur la zone agricole permettrait aux propriétaires fonciers de vendre leur parcelle à un prix plus élevé (lire ci-contre).

► On la met où alors ?

« L'État ne peut pas tout nous imposer. Nous sommes des élus locaux [les maires de la rive droite du Var] qui ont refusé de changer d'arrondissement ⁽¹⁾. On a la prison à Grasse. Pourquoi on en aurait une deuxième ? C'est insensé. Elle doit rester sur l'arrondissement de Nice, il est grand et il ne s'arrête pas à Nice ! Il faut élargir les recherches. Que chacun garde sa prison. »

« Je demande un commissariat depuis deux ans, rappelle Joseph Segura. Qu'on commence déjà par me faire cela avant de me parler de prison. »

Peut-être un élément crucial à mettre dans la balance de la négociation si négociations il y a ?

Il y a quelques semaines, le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, a clairement rejeté l'idée de reconstruire la prison sur son site actuel, à Nice, et a demandé aux élus locaux de trouver un terrain (d'entente) avant le 16 décembre.

AUDREY MINELLI
aminelli@nicematin.fr

(1) Il avait été proposé au maire de Saint-Laurent notamment de basculer de l'arrondissement judiciaire de Grasse à celui de Nice.

Yyyyy